



Jour férie comme repos ? est-ce légal?

Par **jimjim59**, le **03/11/2010** à **19:19**

Bonjour,

je suis coiffeur , et le 1er novembre et le 11 novembre jour ferière sont nos repos hebdomadaire. mais ce que je ne comprend pas c'est que ça fait 2 ans que je suis dans l'entreprise et j'ai toujours eu un repos dans la semaine même si il y avait un jour férie .

Si quelqu'un pouvait me donner un texte de loi pouvant me dire que mon employeur a bien le droit ;)
merci à tous